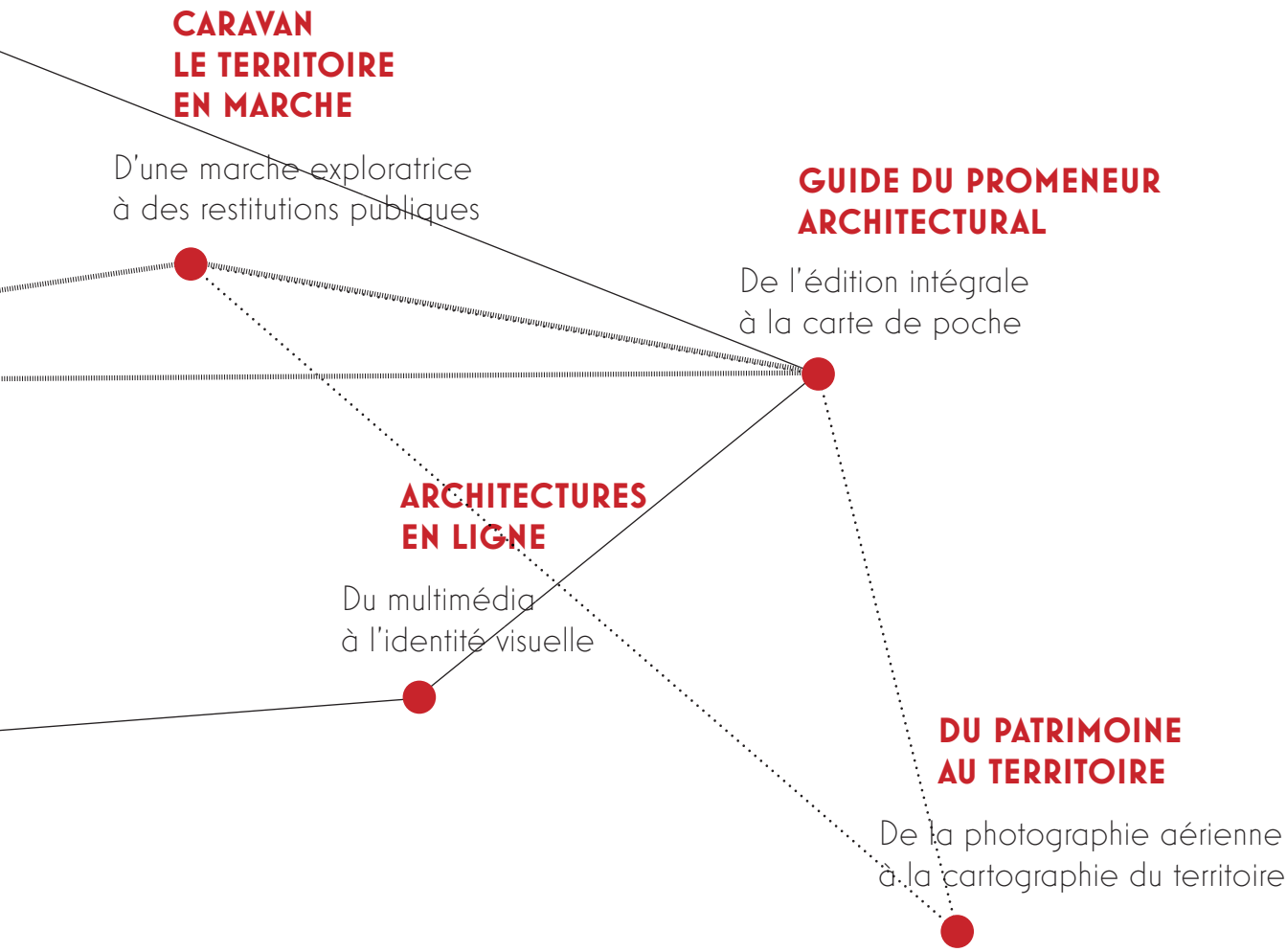
Emmanuel Guillemart

à l'écoute du territoire



Confronté dès mes débuts professionnels aux rapports entre culture (institutions et politiques) et urbanisme (enjeux territoriaux, problématiques des ressources, ...), j'ai été amené à appréhender la cartographie et les bases de données pour en revoir les codes et les rendus, par une expérimentation graphique qui est devenue une ligne directrice de mon travail.

Les exemples qui suivent illustrent mon souci de rendre optimale la lisibilité des projets qui me furent soumis. La page de garde présente le projet (en rouge) accompagnée d'une note sur mon travail personnel (en noir). En bas à droite une légende « travail réalisé » vous précise la nature exacte de mon intervention.



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Une identité visuelle globale

Les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont des associations loi 1901. Institués par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, ils sont présents dans la quasi-totalité des départements de France. Ils ont pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale avec pour missions de conseiller, former, informer et sensibiliser tous les publics.

Salarié du CAUE des Bouches-du-Rhône, j'ai pu mener la refonte de l'identité visuelle au fil du temps, support après support. Le langage graphique existant, une barrette en cinq couleurs, était assez contraignant à l'usage, imposant des proportions dans sa mise en place. Mon travail fut d'amener au fur et à mesure une masse noire afin d'équilibrer cette barrette.

Travail réalisé

Identité visuelle, site internet, motion design, éditions de livre, cartographie interactive, gestion de projet web.

◄ Couvertures des différents rapports d'activité depuis la mise en place de la nouvelle identité visuelle

Vous souhaitez construire, agrandir ou restaurer votre habitation ?
Le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône et votre commune mettent

au service des citoyens un architecte conseil en mairie

ARCHI TECTE CONSEIL EN MAIRIE

Avant le dépôt du permis de construire, la déclaration préalable ou le permis d'aménager, **l'architecte du CAUE 13 vous conseille GRATUITEMENT.**

PERMANENCES ARCHITECTURALES
tous les 1er lundi après-midi du mois

SUR RENDEZ-VOUS AU SERVICE URBANISME
auprès de Melle Lilia Sarthoulet
T 04 42 09 36 01
l.sarthoulet@mairie-gignaclanerthe.fr.

CAUE 13
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
18, rue Neuve Sainte-Catherine 13007 Marseille
www.caue13.fr | T 04 9611 01 20 | F 04 91 33 42 49





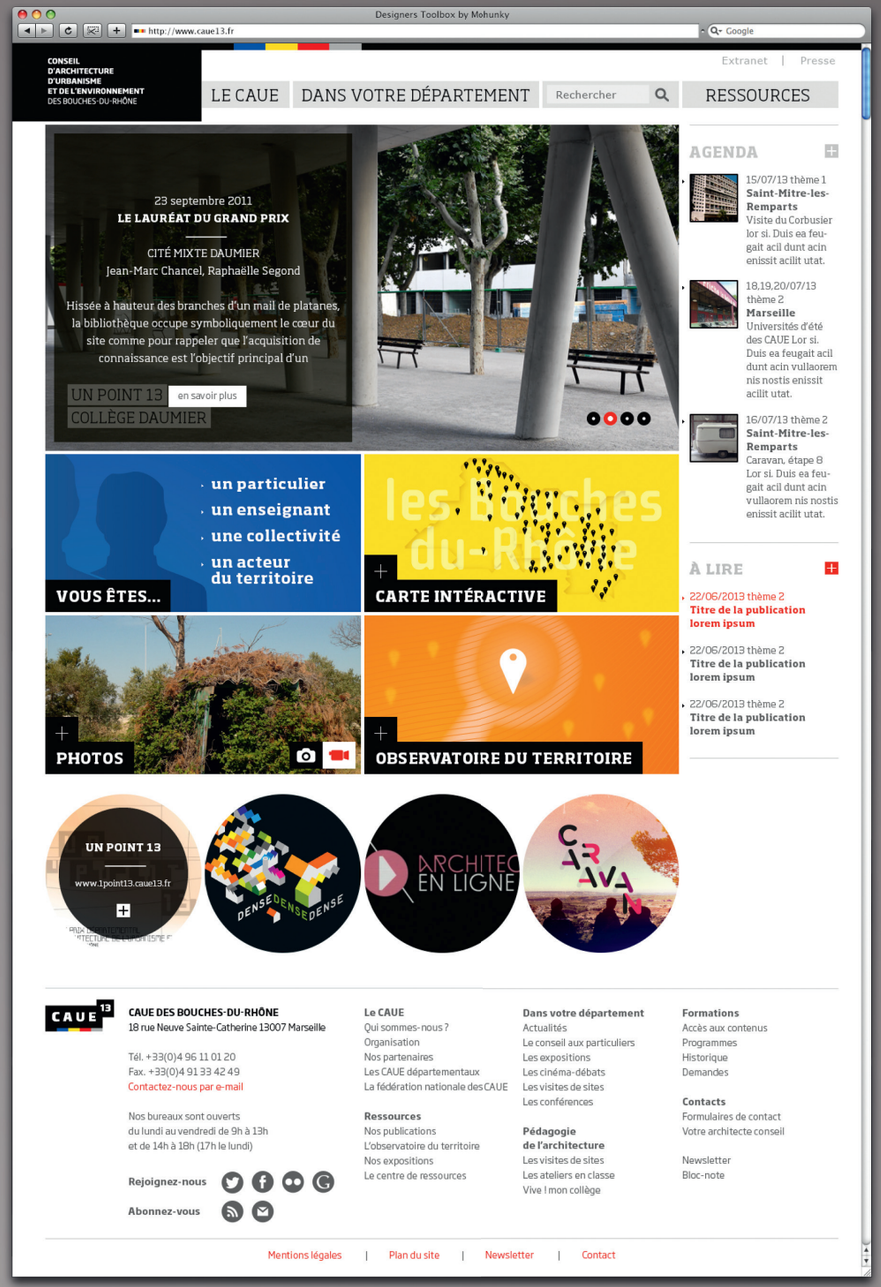




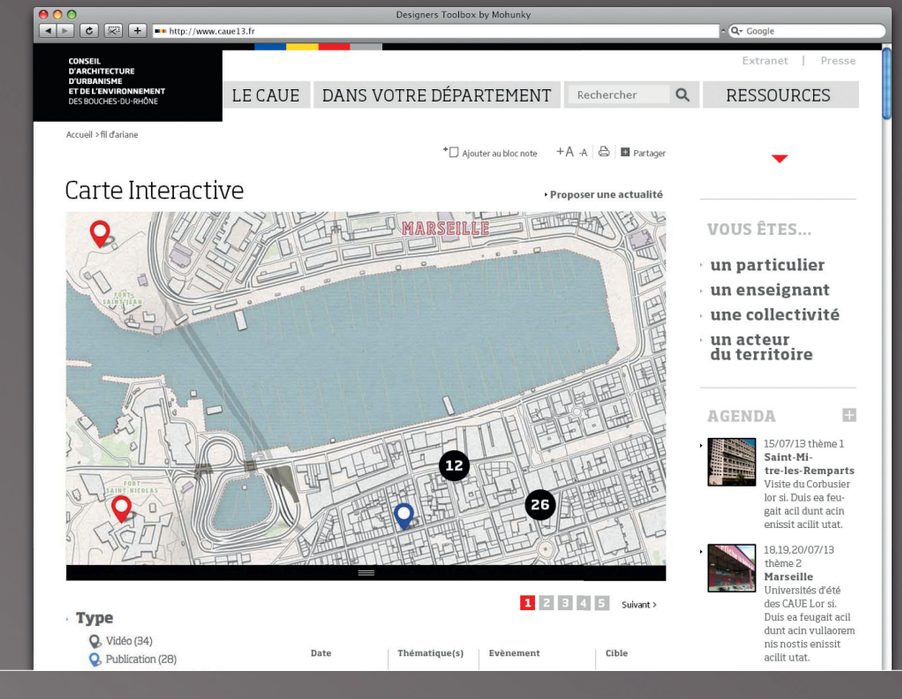


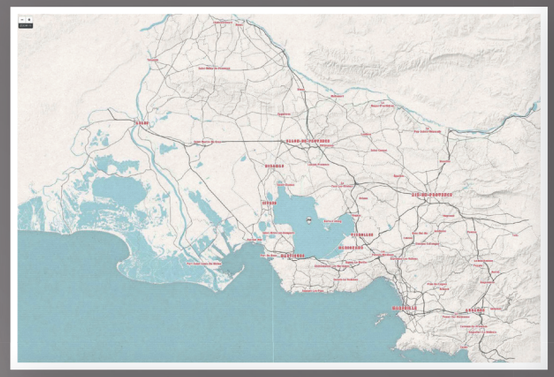




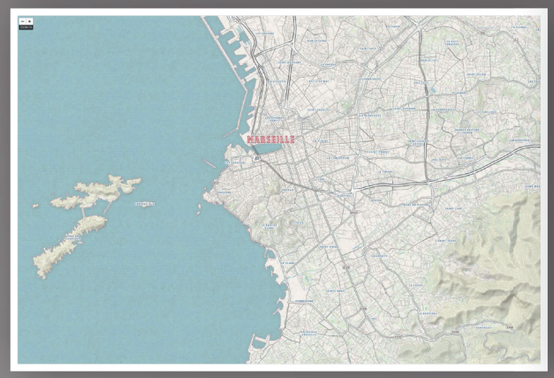


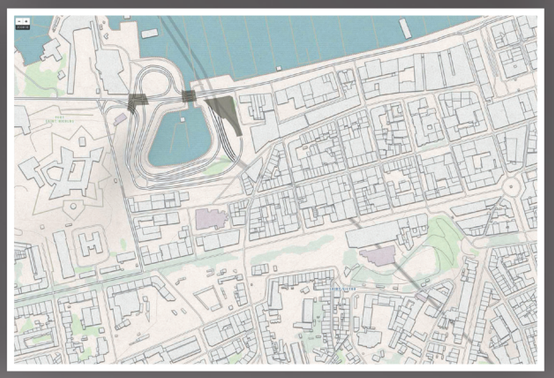
▲ Maquette de page d'accueil du site internet du CAUE.











► Travail de représentation de fond cartographique départemental en cohérence avec le futur site portail.



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CAUE

Des motifs de trame cartographique à la construction d'une signalétique

Du 18 au 20 septembre 2013, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la région PACA accueillent à Marseille l'Université d'Été des CAUE. 300 professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage se donnent rendez-vous à la Friche de la Belle de Mai, autour des thèmes « Culture, Débat & Territoire ».

Par un jeu de trame de différents angles et épaisseurs, des aplats sur deux couleurs uniquement, un choix typographique simple et lisible, la communication a permis de retranscrire les thèmes abordés : culture, débat, territoire et de faciliter la mobilité des universitaires. L'édition d'un carnet, bloc-note, guide pratique a également largement contribué à l'accueil des participants.

◄ Affiche générique d'accueil des participants à la friche.

Travail réalisé

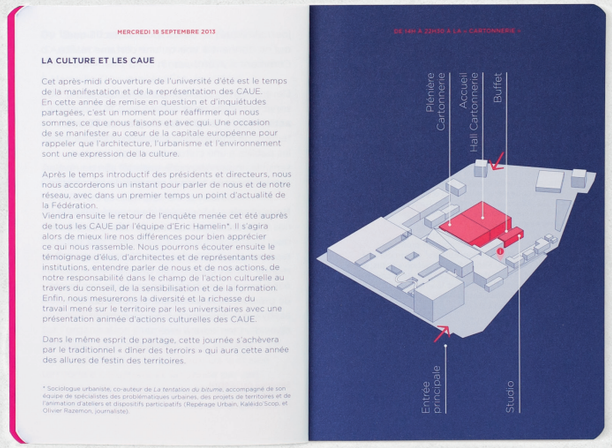
Identité visuelle,
signalétique,
affiche,
motion design,
édition d'un carnet,
produits dérivés.


BIEN
VENUE

culture • débat • territoire

UNIVERSITÉ
D'ÉTÉ
DES CAUE
MARSEILLE 2013

SENSIBILISATION
Emmanuel Soulier
04 96 11 27 67



MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2013

LA CULTURE ET LES CAUE

Cet après-midi d'ouverture de l'université d'été est le temps de la manifestation et de la représentation des CAUE. En cette année de remise en question et d'inquiétudes partagées, c'est un moment pour réaffirmer qui nous sommes, ce que nous faisons et avec qui. Une occasion de se manifester au cœur de la capitale européenne pour rappeler que l'architecture, l'urbanisme et l'environnement sont une expression de la culture.

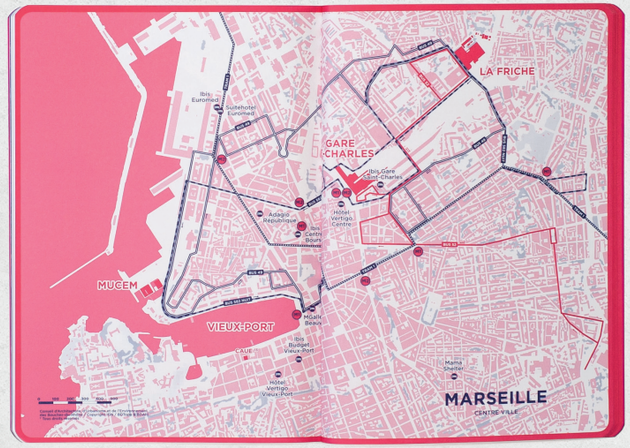
Après le temps introductif des présidents et directeurs, nous nous accorderons un instant pour parler de nous et de notre réseau, avec dans un premier temps un point d'actualité de la Fédération.
Viendra ensuite le retour de l'enquête menée cet été auprès de tous les CAUE par l'équipe d'Eric Hamelin*. Il s'agira alors de mieux lire nos différences pour bien apprécier ce qui nous rassemble. Nous pourrons écouter ensuite le témoignage d'élus, d'architectes et de représentants des institutions, entendre parler de nous et de nos actions, de notre responsabilité dans le champ de l'action culturelle au travers du conseil, de la sensibilisation et de la formation.
Enfin, nous mesurerons la diversité et la richesse du travail mené sur le territoire par les universitaires avec une présentation animée d'actions culturelles des CAUE.

Dans le même esprit de partage, cette journée s'achèvera par le traditionnel « dîner des terroirs » qui aura cette année des allures de festin des territoires.

* Sociologue urbaniste, co-auteur de *La tentation du bitume*, accompagné de son équipe de spécialistes des problématiques urbaines, des projets de territoires et de l'animation d'ateliers et dispositifs participatifs (Repérage Urbain, Kaleido'Scop, et Olivier Razemon, journaliste).

DE 14H À 23H30 À LA « CARTONNERIE »

Plénière Cartonnerie
Accueil Hall Cartonnerie
Buffet
Entrée principale
Studio



TRANSPORTS

LES MATINS POUR REJOINDRE LA FRICHE

DEPUIS LA GARE SAINT-CHARLES
Bus n°49
Direction Belle de Mai La Friche, descendre à l'arrêt Belle de Mai La Friche • 14 min de trajet environ • Un bus toutes les 30 min environ, de 06h36 à 18h39

DEPUIS LE VIEUX-PORT
SOLUTION 1
Métro M1 et Bus n°49
Rendez-vous à la station de Métro Vieux-Port, prenez la ligne M1 en direction de La Rose. Descendez à Réformés Canebière. Puis, Bus n° 49 / direction Canebière Bourse, descendre à l'arrêt Belle de Mai La Friche • 10 min de trajet environ • un bus toutes les 15 min environ, de 6h à 18h50
SOLUTION 2
Métro M1 et Bus n°52
Rendez-vous à la station de Métro Vieux-Port, prenez la ligne M1 en direction de La Rose. Descendez à Gare Saint-Charles. Puis Bus n°52 / direction Belle de Mai La Friche 14 min de trajet environ • Un bus toutes les 30 min environ, de 06h36 à 18h39
SOLUTION 3
Bus n°49
De l'arrêt Vieux-Port prendre direction Réformés Canebière et descendez à Belle de Mai La Friche • 20 min de trajet environ (sans changement) • un bus toutes les 15 min environ, de 6h à 18h50

DEPUIS LA JOLIETTE (Ibis Euromed)
Bus n°49
De l'arrêt Collège Izzo prenez direction Réformés Canebière et descendez à Belle de Mai La Friche • 12 min environ de trajet • un bus toutes les 15 min environ, de 06h à 18h50

TRANSPORTS

DEPUIS LE COURS SAINT LOUIS (Hôtel Rome St Pierre et Lunik)
Tram T2 et Bus n°49
De l'arrêt de Tram Canebière Garibaldi prenez direction Blancarde Foch et descendez à Réformés Canebière Puis prenez le Bus n°49 direction Canebière Bourse et descendez à Belle de Mai La Friche • 10 min de trajet environ un bus toutes les 15 min environ, de 6h à 18h50

DEPUIS LODI-BAILLE (Mama Shelter)
Métro M1 et Bus 49 ou 52
De la station de métro Baille, prenez la direction La Rosé, descendez au choix :
À la station Vieux-Port, prenez le Bus n°49 direction Réformés Canebière • 20 min de trajet environ • un bus toutes les 15 min environ, de 6h à 18h50
OU
À la Station Saint-Charles, prenez le Bus n°52 direction Belle de Mai La Friche, descendez à l'arrêt Belle de Mai La Friche 14 min de trajet environ • Un bus toutes les 30 min environ, de 06h36 à 18h39

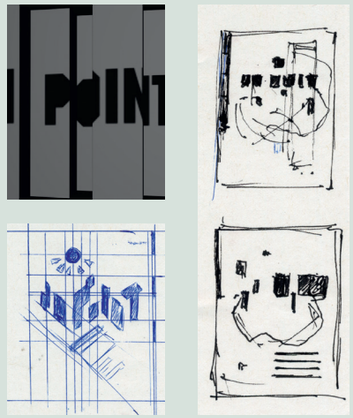
Nous vous conseillons d'acheter vos titres de transport dès votre arrivée à Marseille à l'unité (1,50 € pour le métro, 1,80 € pour le bus valable 1h) ou avec le Pass XL 72h / Environ 11 € (nombre illimité de voyages)

▶ Carnet de prise de note et d'informations pratiques

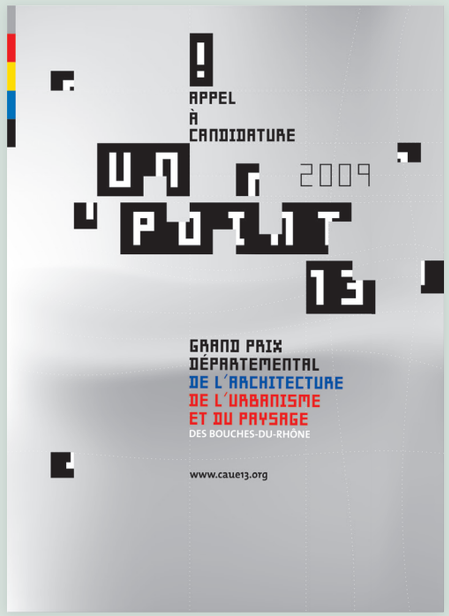




◄ Panneaux d'exposition à l'ovoïde du conseil général des Bouches-du-Rhône



▲ Recherche pour l'identité et l'affiche du grand prix



▲ Petit dépliant d'inscription pour le grand prix 2009

GRAND PRIX DE L'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE

Le plan de masse comme point de départ

Le grand prix bisannuel de l'architecture de l'urbanisme et du paysage du CAUE des Bouches-du-Rhône est l'occasion de faire le point sur le meilleur de la production territoriale et lui donner l'attention qu'elle mérite. C'est aussi l'occasion de construire un espace de découvertes, d'échanges et de débats libres et féconds entre élus, professionnels et citoyens. Le regard d'un photographe, un catalogue et une exposition leur ont été consacrés pour mettre en lumière ces travaux.

L'idée de représenter le bâti dans sa forme en plan de masse est venue de la notion de podium, tel un jeu de rectangles de différentes longueurs. De cette vue aérienne, une cartographie du territoire, je souligne le relief, en utilisant les effets de dégradé de forme monochromatique. D'année en année, je décline les couleurs, le vert en 2007, le gris en 2009 et l'orange en 2011.

Travail réalisé

Dépliant d'inscription, affiche, catalogues, exposition.



GRAND PRIX DÉPARTEMENTAL
DE L'ARCHITECTURE DE L'URBANISME ET DU PAYSAGE
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
2011

La sélection du jury
vue par **David Ciancatarina**

Notices de présentation & documents graphiques
fournis par les architectes





19 OPÉRATIONS SÉLEC-TIONNÉES

composition du jury

Frédéric VIGOUROUX
Président du CAUE 9 / Conseiller Général, Maire de Miramas

François CHASLIN
Président du Jury / Ici.Urb Critique d'architecture, producteur de l'émission « Métropolitain, les jeudi de Saint-Beslaire » sur Paris8 culture

Jean-Paul CASSULO
Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

François ROUANET
Président de la Société et des Architectes des Bouches-du-Rhône

Philippe LE MANER
Président de la fédération Régional des Paysagistes
Représenté par
Caroline CHALOUIN paysagiste

André JOUVET
Président de la MAV PACA

Marc CECCALDI
Directeur Régional des Affaires Culturelles
Représenté par
Sylvie DONNITE Adjointe à la conseillère à l'architecture

Gilles BOULOUIN
Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
Représenté par
Delphine ROLLAND Ingénieur des services culturels spécialités des Bâtiments de France

Didier KRUGER
Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
Représenté par
Jérôme PAULO responsable du service territorial Nord-Est

Marseille RICHE
Directrice de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

Bernard ESCALLE
Directeur Général à l'Habitat

Gérard JAFONT
Directeur Général Adjoint de la construction, de l'environnement de l'aménagement et du patrimoine - Conseil Général des Bouches-du-Rhône

Francois GUY
Architecte, Président-Fondateur de l'association Architectes et Maîtres d'Ouvrages Provence Méditerranée

Francesco DELLA CASA
Architecte-conseil de l'Etat de Genève

Monique ELEB
Architecte, historienne, professeur à l'Ecole d'architecture Paris-Malaquais

Francine FORT
Directrice du « Arc Atlas, centre d'architecture, Bordeaux

Laurennan MARTIN
journaliste

José MORALES
Architecte, Directeur Général honoraire de la Réunification, Président du Conseil d'Administration de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, architecte

Pascal URBAIN
Directeur Général du CAUE 9, professeur à l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Marseille, docteur en esthétique, conseiller de Provence

Sandrine DUJARDIN
Directrice du CAUE 9

restitution des débats

LES GRANDES TABLES DE LA FRICHE MARSEILLE

LE VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011

Je pense qu'un jury c'est toujours un échange, on apprend des autres, [...] c'est un enrichissement mutuel,



Frédéric Vigouroux Monsieur le Président du Jury, mesdames et messieurs les membres du jury, madame la directrice du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône, cher ami Jean-Paul Cassulo, monsieur le Président du Conseil Général, Nous sommes très heureux de vous accueillir ici à la Friche, avec votre soutien constant par ce jury soit fait devant nous tous et je vous remercie d'avoir bien voulu le faire. Je vais vous présenter le déroulement, mais nous avons souhaité que ce jury soit fait comme une mission pédagogique. Il nous paraît important que les gens qui ne sont pas du tout dans le métier de l'architecture, de l'urbanisme, de la construction, puissent avoir un petit peu de connaissance de ce qu'est un jury, de ce qu'est un projet, de ce qu'est un architecte, de ce qu'est un maître d'ouvrage. Et donc, nous avons souhaité que ce jury soit ouvert à tous les publics, à tous les gens qui sont intéressés par l'architecture, par l'urbanisme, par le paysage, par la construction, par l'environnement, par le développement durable, pour que chacun puisse comprendre comment fonctionne un jury, comment on arrive à choisir un projet plutôt qu'un autre, comment on arrive à faire un choix



DIVERS'ETIK

Une identité visuelle modulable

Créée en 2013, Divers' Etik est une association marseillaise qui importe et distribue, en réseau et dans une logique de commerce équitable, des produits de terroirs méditerranéens issus de l'agriculture biologique.

La problématique pour l'association divers'etik est de bien différencier ses produits importés du terroir méditerranéen, de son siège social basé à Marseille. En partant d'une série de vagues pour évoquer l'identité méditerranéenne, et par un jeu de décalages, on s'amuse à faire réapparaitre d'autres formes par d'autres associations, à la façon d'un puzzle reconstitué.

◄ Simulation de cartes de visite de l'association.

Travail réalisé

Identité visuelle,
site internet,
cartes de visite,
plaquette,
fiches produits.



SAFRAN DE TALIOUINE
Crocus sativus

Le Safran de Taliouine (anti-Atlas marocain), apporte une saveur exceptionnelle à nos plats. Riche en anti-oxydants, il est un allié précieux de notre santé.
Sa culture est contraignante (1kg = 150 000 fleurs) ; il se récolte fin octobre-début novembre.

ORIGINE.
GIE Terroirs solidaires, (Coopératives Imgoune, Aouerst et Tifaoute) cercle de Taliouine, province de Taroudannt, Maroc.

QUALITÉ.
Conformité 1, norme ISO 3632.

FABRICATION.
Séchoir électrique ou solaire.

COMPOSITION.
100 % pur safran de Taliouine.

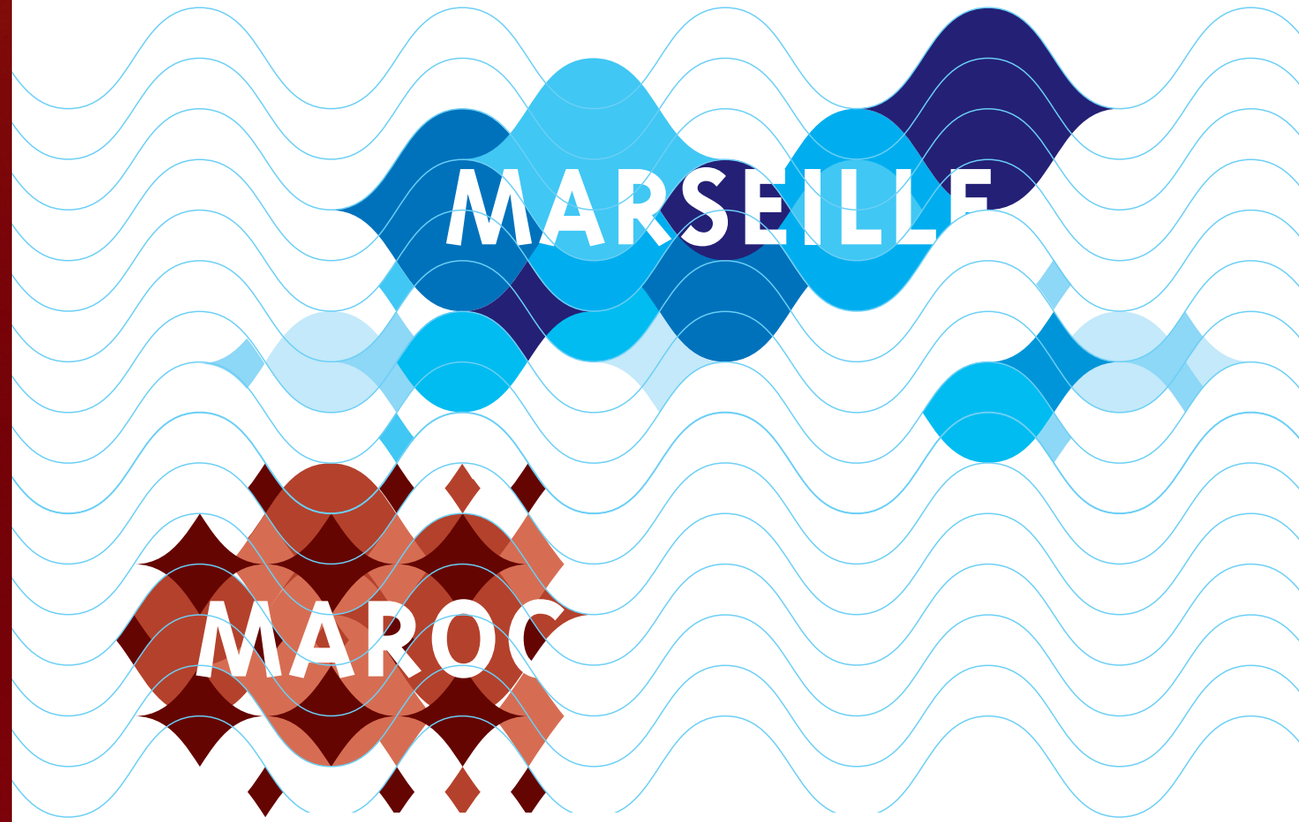
CERTIFICATIONS.
AOP Safran de Taliouine / ECOCERT

DOSAGES DISPONIBLES.
Bocal verre :
1 gr - 0,5 gr - 0,25 gr

DIVERS 'ETIK
un commerce équitable accessible & créateur de liens

◄ Exemple de fiche produit, aux couleurs du pays producteur, ici le Maroc.

▼ Simulation de carte illustrative pour illustrer les possibilités du vocabulaire graphique de l'identité visuelle.





▲ Déclinaison du vocabulaire graphique illustrant une femme berbère.



DU PATRIMOINE AU TERRITOIRE

De la photographie aérienne à la cartographie du territoire

Le patrimoine d'un territoire est un ensemble d'éléments, humbles ou majestueux, qui construit un bien commun et qui donne à ce territoire ses valeurs culturelles, symboliques et politiques. La collection du patrimoine au territoire vise à partager la connaissance du territoire et à enrichir toutes les démarches de projets.

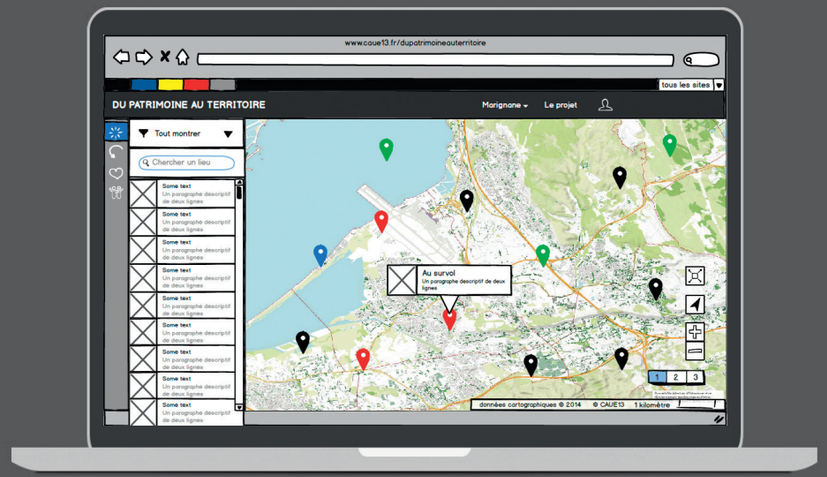
Partir d'une photographie aérienne, l'assombrir façon nuit américaine, y révéler le sensible, ses alignements, ses murs, ses routes, ses fontaines, ses maisons… Ce territoire se transforme en îlot du sensible. La typographie et les textes se fondent dans l'ensemble discrètement sur le principe de trame en croix. La collection se décline ensuite sur internet à l'aide de fiche sur chaque élément repéré. La navigation propose dans un pas-à-pas des visites guidées ou une exploration libre. Les fiches se découvrent dans des menus déroulants par l'intermédiaire de filtres.

▲ Détaille du recto de la carte sur la commune de Venelles.

Travail réalisé

Identité visuelle, éditions de cartes, cartographie, cartes postales, site internet (en cours), montage vidéo.

► Prototype du type « wireframing » du site internet regroupant l'ensemble des bases de données des inventaires.



► Une fiche plus détaillée que sur l'édition papier est accessible via un système de filtre par catégorie.



► Optimisation du site pour différents types de plateformes mobiles.

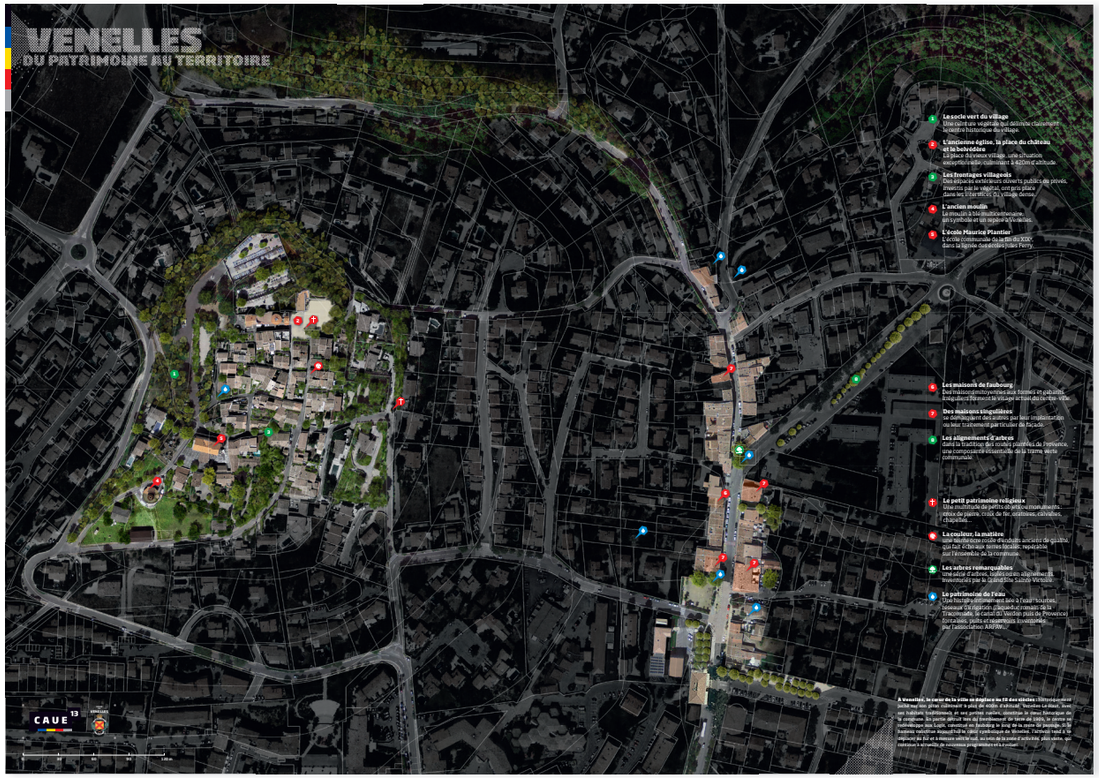


▼ Principe de titrage de la collection.

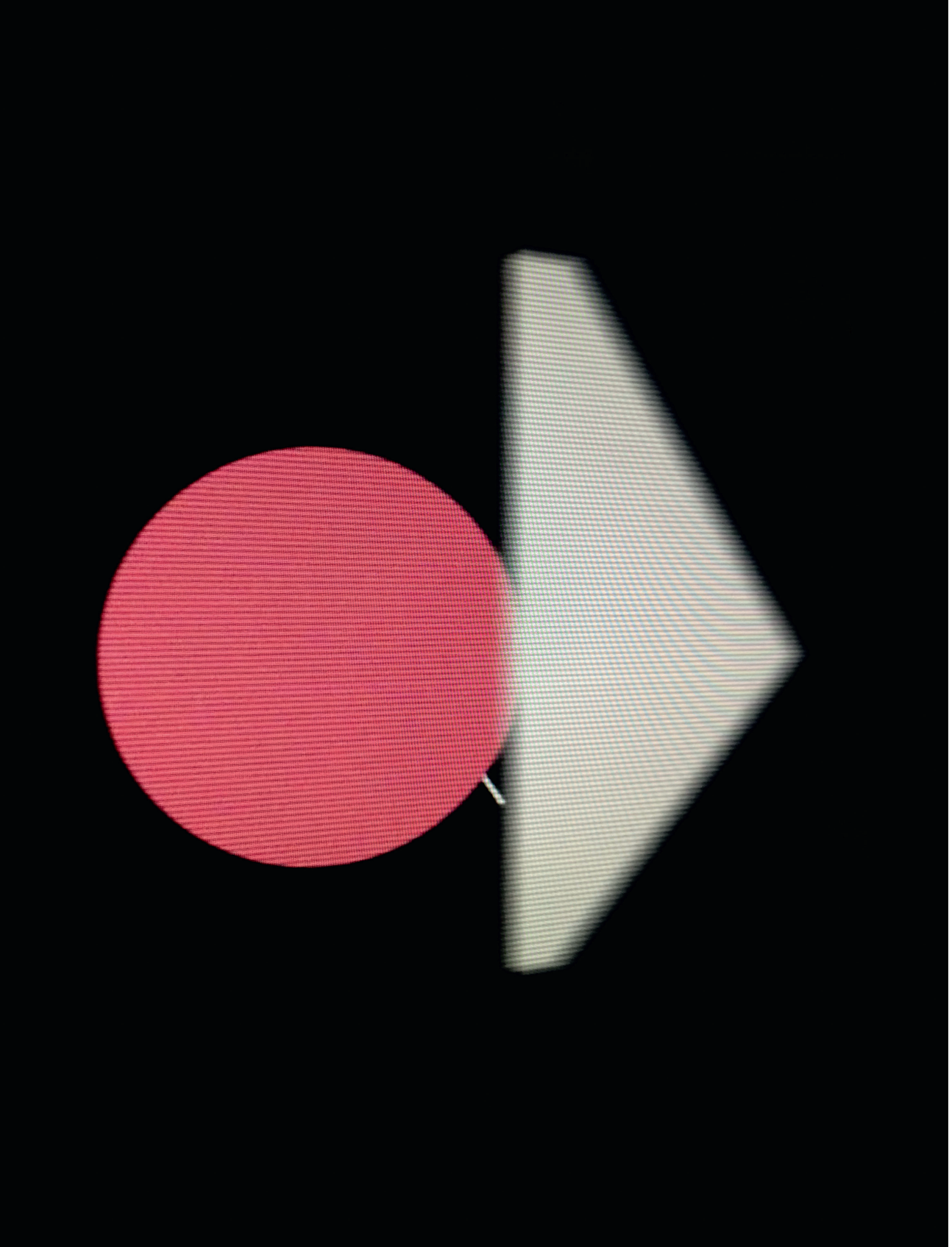
MEYRARGUES
DU PATRIMOINE AU TERRITOIRE



▲ Système d'identification des éléments repérés.



▲ Recto de la carte sur la commune de Venelles.



ARCHITECTURES EN LIGNE

Du multimédia à l'identité visuelle

Architectures en ligne est la plateforme de diffusion de la culture architecturale permettant de voir ou revoir une sélection des conférences organisées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Du bouton play à un logotype, ce bouton est devenu le vecteur de communication du projet. La typographie choisie reprend ces mêmes codes, l'inclinaison du « A » fait identité, le slash vertical permet de ponctuer le langage visuel. À la demande de l'ordre des architectes, la couleur rose se retrouve sur l'ensemble des supports. Les visuels sont dénaturés, floutés, bleuis, assombris afin de retrouver l'ambiance d'une salle de projection. Les couleurs froides dominent contrastant avec le rose du pictogramme.

◄ Détail de l'animation vidéo de présentation du logotype, les éléments évoluent en trois dimensions en finissant par se retrouver dans un mouvement de caméra et former le logotype final

Travail réalisé

Identité visuelle, site internet, motion design, invitations.



▲ Plateforme internet développée entièrement à partir d'un template wordpress



▶ Série de carte postale éditée chaque année.



GUIDE DU PROMENEUR ARCHITECTURAL

De l'édition intégrale à la carte de poche

Parce que le tourisme culturel est aujourd'hui au cœur de nos désirs de voyages, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône a imaginé une carte « Guide du promeneur architectural ». Généreusement illustrée de documents d'archives, de photographies contemporaines, complétées de notices historiques écrites par des spécialistes, il s'agit d'un ouvrage de sensibilisation du public et un outil pour le promeneur curieux.

Aux dimensions hors-norme, ce travail est un exercice périlleux de mise en page. D'une largeur de colonne de dix centimètre et afin de dérouler l'information au fil des plies, un petit schéma de navigation est conçu. Imprimé par les services de l'IGN, il a fallu anticiper les contraintes de façonnage. La création d'une typographie (têtière de l'ouvrage replié) évoque le cheminement et la déambulation sur fond d'accordéon. Des pictogrammes schématisent les bâtiments et simplifient leur compréhension.

Travail réalisé

édition,
cartographie,
illustration.

◄ Série de couvertures des guides réalisés à ce jour.

FERNAND POUILLON
A MARSEILLE

DU PROMOMENTEUR AU
ARCHITECTE URBAIN

Guide Canet 13

RECONSTRUCTION
DU QUARTIER DU VIEUX-PORT

1946 > 1967

XX

vient de succéder au premier nommé dans cette fonction par le ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Raoul-Henri Expert, dont le plan de masse avait soulevé une hostilité quasi générale. La critique que le maire de Marseille, Michel Carlini, formulera à l'encontre des façades que Lecomte avait conçues pour le quai, selon lui trop modernes, va permettre à Fernand Pouillon et André Devin associés pour l'occasion, de proposer une alternative. Le soutien des responsables du MRU dont le ministre Eugène Claudius Petit conduit à la « démission » d'André Lecomte. Dès lors, parallèlement à l'ensemble de la Tourette F. Pouillon pourra contrôler les immeubles du quai.
À partir de janvier 1951, avec le titre d'architectes en chef adjoints Devin et Pouillon peuvent, grâce à l'aide active et bienveillante d'Auguste Perret nommé architecte en chef pour ajuster les esprits, conduire la fin des opérations sur le chantier du Vieux-Port. Dès lors une inflexion est donnée au projet général par des modifications apportées au plan de masse et des consignes imposées aux architectes chefs de groupe.
Si d'autres immeubles seront pris en charge, comme celui de la rue Mery, qui fait la liaison entre les jardins de l'Hôtel-Dieu en surplomb et les îlots haussmaniens du secteur de la rue de la République.
Le projet conçu dès 1949 par Pouillon et Egger pour l'accompagnement en jardin des vestiges du théâtre grec, et qui devait permettre une mise en scène monumentale, ne sera pas réalisé. Sur cette parcelle un collège sera installé en 1964 conçu par l'architecte Ducaruge.
Quant aux études de rénovation générale de la butte du Panier conduites à la demande du MRU en 1951/1952 elles sont plutôt le fait d'André Devin, même si les noms de Pouillon et Perret figurent formellement sur les plans.

30 CONCOURS POUR LA RÉNOVATION DU QUARTIER DU VIEUX-PORT 1949

31 THÉÂTRE GREC
QUARTIER DU VIEUX-PORT 1949

32 RÉHABILITATION URBAINE
DU QUARTIER DU PANIER

33 IMMEUBLE RUE MERY
1951

1-7 rue Mery 13002 1951
43°17'53.84"N 05°22'14.79"E

L'implication de F. Pouillon sur le quartier du Vieux-Port s'amorce dès 1946, à l'occasion du Concours Public d'idées organisé par la ville de Marseille. Il y participe en association avec les architectes suivants : Devin, Dunoyer de Segonzac, Egger, Hoa et Chipochéris. Leur projet est alors simplement « remarqué ».
Son implication effective comme maître d'œuvre débute en 1949 avec la réalisation de l'ensemble de La Tourette. André Lecomte est alors architecte en chef en charge de la direction de l'ensemble du site à reconstruire. Il

34 IMMEUBLES
QUAI DU VIEUX-PORT

Quai du Port 13002 1952 > 1955
43°17'48.56"N 05°22'13.87"E

Ensemble de logements et commerces réalisé pour la reconstitution des biens aux sinistrés dans le cadre des dommages de guerre. Dans l'organisation opérationnelle de la reconstruction du quartier du Vieux-Port l'ensemble est divisé en trois groupes : Groupe VI (quatre immeubles à l'ouest de l'Hôtel de Ville), Groupe V (immeuble du quai le plus à l'ouest et bloc en second rang) et Groupe VII (immeuble situé à l'est de l'Hôtel de Ville).

CONCEPTEURS ASSOCIÉS : A. PERRET, ARCH. EN CHEF ET A. DEVIN, ARCH. EN CHEF ADJOINT, R. ELMERT, ARCH. D'OPÉRATION POUR LE GROUPE VII.

L'alignement de blocs allongés qui sur le quai s'instaure comme une « façade épaisse » est constitué de deux parties de caractère distinct : une ordonnance monumentale en part et d'autre de l'Hôtel de Ville et, du côté de l'entrée du port, un ensemble plus banal (Groupe V). Ces différences résultent de la prise en compte de deux situations distinctes de projet.
Fernand Pouillon ne trouvait manquer de relever la différence profonde de nature entre le problème posé au square Forts (La Tourette) d'une part, la réalisation d'un fragment de tissu urbain ordinaire, et celui du quai du port d'autre part qui nécessitait une toute autre solution : la conception d'une ordonnance urbaine monumentale à l'échelle du site chargé d'histoire du Vieux-Port.
Son génie est d'avoir réussi à éviter malgré les fortes pressions, dont celle du maire Michel Carlini, des connotations ou citations trop directes d'exemples ou de styles historiques. La solution de « piliers monumentaux » saillants du sol urbain à l'antique et cadrant de larges et profondes loggias à la pureté de l'azur.
Au rez-de-chaussée des immeubles les arcs en plein cintre des galeries sont positionnés perpendiculairement aux façades. Ils soulignent le dynamisme d'un parcours en écharpe de marquer contrairement les façades d'un élément monotone. La mise des dispositifs constructifs, planchers et poutres en béton armé en murs extérieurs porteurs en tiers de pierre taillée du Pont-du-Gard, permet d'assurer présence et élégance. Le Groupe VII conçu et réalisé sans la contrainte des hauteurs imposées par le plan voté, bénéficie de portées plus larges et d'une saillie d'attique en porte à faux.
Défendant avec ses architectes en chef adjoints et contre les ingénieurs des Ponts et Chaussées l'idée de la suppression du tramway au bénéfice d'un grand parvis à inclinaison douce, Auguste Perret en parlait en ces termes : « L'architecture que nous avons recommandée le long du Vieux-Port est opposée à telles constructions de tradition méditerranéenne ou romaine, qui ne se présentent jamais mieux que lorsqu'elles sont fondées sur le peu même. » En toute immodestie Fernand Pouillon vivait l'intemporalité.

35 LA TOURETTE
GROUPE VIII

13002
Square Forts,
quartier de l'Hôtel de Ville
1949 > 1953
43°17'48.56"N 05°22'13.87"E

Ensemble de 260 logements réalisé en deux tranches dans le cadre de la reconstruction du quartier du Vieux-Port.
L'est sur la base du plan général de masse dressé par A. Lecomte que F. Pouillon compose l'ensemble de la Tourette en le faisant notamment évoluer (il augmente la hauteur de la tour et, à l'architecte venu, avec cette opération les études sur l'ensemble urbain monumental : associer terres et tours en vue de définir un espace public cohérent, tenu et habité. Ici c'est le modèle du tours provençal qui est évoqué pour un espace central clôturé sur lequel face à l'origine tend d'alignements d'arbres.
Sur le plan technique l'utilisation de matériaux traditionnels : pierre, bois, céramique (les planchers sont en terre cuit goudronnés préfabriqués) s'accompagne de la recherche de perfectionnement techniques en œuvre traditionnelles.
Dans la première tranche l'entreprise vient que les murs extérieurs une technique mixte comme « la pierre bâtarde ». Calcon, Gard, Bou-

38 STATION SANITAIRE
DU PORT

1 bis, quai de la Tourette 1948
EXTENSION EN 1962 (CONCEPTEUR NON CONNU)
43°17'53.64"N 05°21'48.90"E

Équipement de prophylaxie commandé par le ministère de la Santé Publique, c'est un élément du dispositif sanitaire portuaire (bâtiment vandalisé et en friche).

CONCEPTEURS ASSOCIÉS : R. EGGER ET CHAMPOLION, ARCH.

La structure poteaux-poutres en béton armé, les voûtes minces en béton des toitures (agrémentées de pavés de verre) sur un réseau de poutres transversales, le calepinage de façade en pierres dures, le traitement en bande des fenêtres, la composition de l'angle en proue de navire... témoignent de la recherche d'une expression moderniste dans la continuité des réalisations de l'entre-deux-guerres. Mais l'essentiel se joue ici dans la logique et la facture des dispositifs internes car cet équipement d'exception est le digne héritier des Lazarets du XVIIe siècle qui furent conçus comme de véritables « machines à guérir » (Michel Foucault).
À côté des espaces d'accueil, fluides et traités avec attention (un grand soin est apporté aux détails de second œuvre tels les menuiseries et le mobilier intégré en chêne), la partie la plus originale et troublante reste sans conteste l'espace du contrôle sanitaire. Il s'organise selon un circuit de salles de déshabillage et d'habillage, de douche, de désinfection, munies d'étuves à vapeur à haute pression, avec cloisons mobiles et paisnerelles, bouches de chauffage et de ventilation, hauts-parleurs; structures de gaines et monorails (pour le transport de vêtements) non dissimulés en plafond... Tout cela donne à ces espaces un aspect inquiétant que quelques références nautiques viennent tempérer.

39 L'ÉVÊCHÉ

2 rue Antoine Becker 1949 > 1954
43°17'58.68"N 05°22'57.68"E

Extension de l'Hôtel de Police situé dans l'ancien palais Épiscopal du XVIIe siècle (remanié aux XVIIIe et XIXe siècles et ensuite pendant la seconde guerre mondiale). De là son nom familier d'« évêché ».

CONCEPTEURS ASSOCIÉS : RENÉ EGGER, ARCH.

L'Hôtel de Police témoigne du rapport libre et inventif que Fernand Pouillon entretient avec la question du détournement et de l'actualisation des types anciens en architecture. Son principe organisationnel, un bloc aux façades extérieures et intérieures normées, organisé autour d'une vaste cour centrale accessible par un porche, correspond au dispositif des palais de la Renaissance italienne. Celui-

programme : nécessité de repliement sur soi, fermeture, contrôle et surveillance.
Le principe de convenance appelait une façade sévère qui lui fait écho à une certaine architecture néoclassique, néo-classique et dépouillée des années 1930, celle de « l'ordre monumental ».
Les façades sont en pierre demi-dure de Bourgogne à colonnades détachées et attique en retrait. Les soubassements sont à trait en pierre de Rognes. Les raccords de façade avec l'ancien palais sont traités dans un esprit de dialogue.



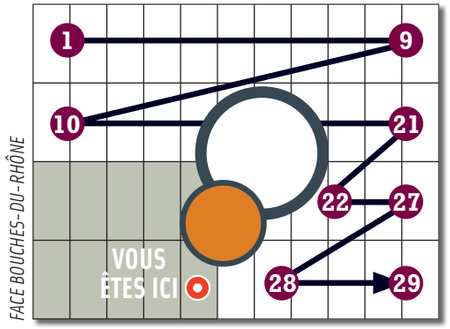
◄ Recto de la carte sur Fernand Pouillon.

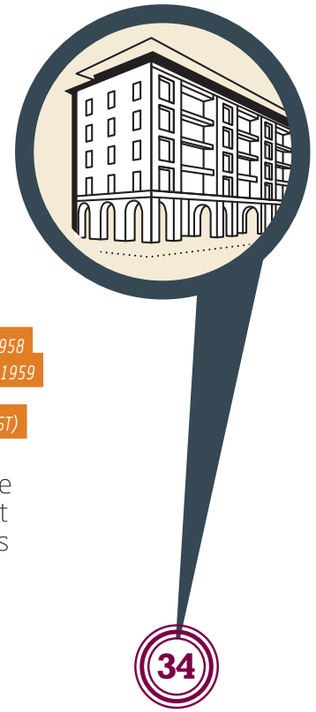
◄ Système de grille pour la création typographique.

▼ Têtière de l'ouvrage

Guide Caue 13
DU PROMENEUR ARCHITECTURAL

SENS DE LECTURE
DES PROJETS PRÉSENTÉS





37 BIBLIOTHÈQUE SAINT-CHARLES

3, place Victor Hugo *1950 > 1958*
EXTENSION DE LA SALLE DE LECTURE EN 1959 CONFIÉE À R. EGGER.
(7 TRAVÉES À L'IDENTIQUE AU SUD-OUEST)
43°18'17.30"N 05°22'38.71"E

Bibliothèque universitaire de consultation et de prêt de la Faculté des Sciences

CONCEPTEURS ASSOCIÉS :
R. EGGER ET D. BRUNSCHWIG, ARCH.



LE PESCATOURISME

Institutionnaliser un projet local

Le pescatourisme est une nouvelle forme d'activité touristique permettant la valorisation et la préservation de l'espace maritime local. Le pescatourisme donne la possibilité aux pêcheurs d'accueillir des touristes à bord de leur embarcation pour leur faire découvrir, le temps d'une matinée ou après-midi leurs activités de pêche. Le projet vise une diversification de l'activité principale des pêcheurs tout en leur permettant de témoigner auprès du public de leur métier et des réalités actuelles de la profession.

Transmettre au travers d'une identité visuelle simple et accessible les valeurs du pescatourisme, le faire exister à l'échelle nationale. Au travers de ses rapports, l'association a su institutionnaliser le projet. La communication varie légèrement pour le grand public, reprenant certains codes du tourisme tout en se rapprochant presque d'une signalétique routière. Les flyers parlent sécurité, horaire, on y rencontre les pêcheurs et leurs spécificités, on y invite le public à l'excursion.

Travail réalisé

rapports méthodologiques, identité visuelle, flyers, signalétique, cd-rom, illustrations.

◄ Couvertures des différents rapports méthodologique et d'activité sur le pescatourisme.

PESCA TOURISME

› **Bruse (Six-Fours-les-Plages)**
Caractéristiques du navire

Nom du navire	Le Pirate 2
Nom prénom du patron pêcheur	Eric Féraud
Taille du navire	8 m
Nombre de passagers autorisés	2
Type de navire	Pointu en bois
Date de construction	NC
Type de pêche	Petite pêche côtière

› **St Mandrier**
Caractéristiques du navire

Nom du navire	Santa Maria
Nom prénom du patron pêcheur	Thierry Raut
Taille du navire	10 m
Nombre de passagers autorisés	2
Type de navire	Pointu avec cabine
Date de construction	1970
Type de pêche	Petite pêche côtière

› **Agay (St Raphaël)**
Caractéristiques du navire

Nom du navire	Raphaï
Nom prénom du patron pêcheur	Christian Ubbuzzoni
Taille du navire	8 m 30
Nombre de passagers autorisés	2
Type de navire	Pointu en bois
Date de construction	NC
Type de pêche	Petite pêche côtière

› **Poussaï (St Raphaël)**
Caractéristiques du navire

Nom du navire	Allégré
Nom prénom du patron pêcheur	Eric Visqui
Taille du navire	7 m 40
Nombre de passagers autorisés	2
Type de navire	Pointu en bois
Date de construction	1960
Type de pêche	Petite pêche côtière

L'ASSEMBLÉE PARTENARIALE DU PROJET

Elle associe quatre différents groupes d'acteurs :

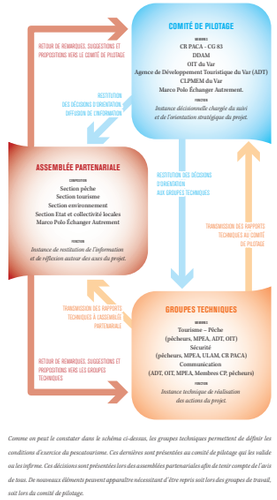
› La section pêche : l'ensemble des patrons pêcheurs candidats au pescatourisme, les prud'homies du Var, le CLPMEM du Var et le CRPMEM PACA ;
› La section tourisme : les quatre OIT du Var (Estérel Côte d'Azur, la Provence d'Azur, Pays des maures St Tropez, Office de tourisme de Toulon), le comité départemental du tourisme et les maisons du tourisme ;
› La section environnement recherche du monde marin : le WWF et l'Ifremer Var ;
› La section des collectivités locales et administrations : la DDAM du Var, le service mer du Conseil Régional PACA, le service Agriculture, mer et forêt du Conseil Général du Var et les communes comportant un patron pêcheur candidat.

Rôle et fonction : L'assemblée partenariale est l'espace de diffusion de l'information relative au déroulement du projet. Elle est l'instance de débats et de réflexions de l'ensemble des acteurs associés de près ou de loin au projet. L'assemblée partenariale se tiendra en fonction de la fréquence du comité de pilotage afin de faire circuler l'information auprès de tous les partenaires du projet.

LES GROUPES TECHNIQUES DE TRAVAIL

Composition :
Pour mener à bien le projet, il a été nécessaire de mobiliser les acteurs les plus compétents des secteurs concernés. Ces acteurs ont tout d'abord été identifiés sur l'ensemble du territoire, puis réunis sous forme de groupes thématiques, pouvant être mobilisés à tout moment en fonction des actions à conduire.

Rôle et fonction : Les groupes techniques ont pour objet de faciliter les actions du projet selon la transversalité des domaines de compétences associés au projet : pêche, tourisme, réglementation maritime, environnement et coopération transfrontalière.



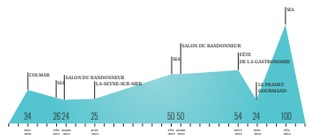
Comme on peut le constater dans le schéma ci-dessus, les groupes techniques permettent de définir les conditions d'exercice du pescatourisme. Ces dernières sont présentées au comité de pilotage qui les valide ou les infirme. Ces décisions sont présentées lors des assemblées partenariales afin de tenir compte de l'avis de tous. De nouveaux éléments peuvent apparaître nécessitant d'être repris soit lors des groupes de travail, soit lors du comité de pilotage.

MÉTHODOLOGIE & OBJECTIF

Objectif : Recueillir des indicateurs de clientèle concernant le pescatourisme et les autres perspectives de diversification.
Méthode : Diffusion de questionnaires en direct auprès de 387 personnes dans 9 salons et manifestations.
Justification : MPEA a été sollicité à plusieurs reprises pour participer à des salons afin de présenter l'activité de pescatourisme. Un premier questionnaire a été élaboré et diffusé lors du salon de Colmar en 2010. Au vu des résultats, l'opération a été reconduite lors des salons suivants auxquels MPEA a participé.
Durée de l'enquête : Les questionnaires ont été diffusés durant les 3 années du projet « Pescatourisme 83 » et poursuivis en 2012 lors de l'étude sur les points de dégustation des produits de la pêche.
Un questionnaire évolutif : Le questionnaire a été adapté en fonction du lieu et du thème de chaque salon. Il est constitué de 4 grandes parties :

› Les renseignements généraux ;
› Les habitudes alimentaires par rapport au poisson ;
› La pêche professionnelle ;
› Le pescatourisme ;
› Une cinquième partie, portant sur les dégustations, a été ajoutée lors de la dernière année d'enquête.

RÉPARTITION DE L'ENQUÊTE



SOURCE	Date	Nb. cit.	Fréq.
Colmar	Nov. 2010	34	8,8%
SIA	Fév. 2011	26	6,7%
Salon du randonneur	Mars 2011	24	6,2%
La-Seyne-sur-Mer	Juin 2011	25	6,5%
SIA	Fév. 2012	50	12,9%
Salon du randonneur	Mars 2012	50	12,9%
Le Pradet Gourmand	Nov. 2012	54	14%
Fête de la gastronomie	Sept. 2012	24	6,2%
SIA	Fév. 2013	100	25,8%
TOTAL OBS.		387	100%

IL N'Y A PAS DE PROJET SANS LES HOMMES QUI LE SOUTIENNENT.

Tous nos remerciements à
Guillaume Sellier, *Directeur adjoint, délégué à la mer et au littoral, DDTM*
Christian Decugis, *président du CLPMEM du Var*

Michelle Vauzelle, *Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur*
& Mireille Peiranno, *Vice-Présidente Mer, pêche et littoral*

Horace Lanfranchi, *Président du Conseil Général du Var* & Madame Josette Pons, *Présidente de la Commission Agriculture, Développement Rural & Forêt*

Hubert Falco, *Président de Toulon Provence Méditerranée*
& Christian Simon, *Président de la commission Agriculture & Forêt*

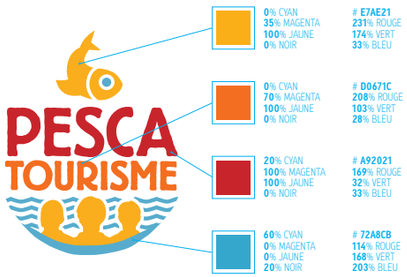
Pour leur accueil & leur totale disponibilité dans le soutien du projet





◄ Extrait des rapports méthodologiques.

▲ Couverture des différents rapports sur le pescatourisme.





▲ Extrait de la charte graphique lié à l'usage du logotype, de ses couleurs et proportions.



CARAVAN LE TERRITOIRE EN MARCHE

D'une marche exploratrice à des restitutions publiques

CARAVAN est un voyage à pied d'un an et de 365 km à travers les 38 communes traversées par le sentier métropolitain GR®2013. Un vendredi sur deux, CARAVAN rassemble des architectes, des artistes, des maires, des élus, des experts et des habitants des communes traversées pour une journée de marche, une aventure unique qui scelle un lien entre le territoire et ses acteurs.

Pour l'identité de ce projet j'ai souligné l'idée d'un parcours, d'un groupe de marcheur en travaillant sur le dessin de la lettre. La lettre « A » se rapproche ainsi d'une patte d'oie. Pour les visuels, l'idée est de s'inspirer des pochettes de disque (en référence à *Caravan* de Duke Ellington) et de représenter tel un groupe de rock les silhouettes des marcheurs en ombre chinoise. La seconde idée consiste à mettre en abîme le visuel de pochette sur un fond identique mais en noir et blanc. Le projet devient presque un jukebox mobile, nous invitant à charger des récits.

Travail réalisé

Identité visuelle,
cartes postales,
site internet,
cartographie,
montage vidéo,
programmation
.html .css

◄ Projet de peinture sur la caravane du GR®2013



► Couverture des pochettes CD des différentes ballades.

1 an / **1 territoire**

1 grand « huit »

365 km parcourus

2 étapes par mois

3 saisons
le printemps de l'Étang, l'été marseillais, l'automne de l'Étoile et du Garlaban

21 étapes

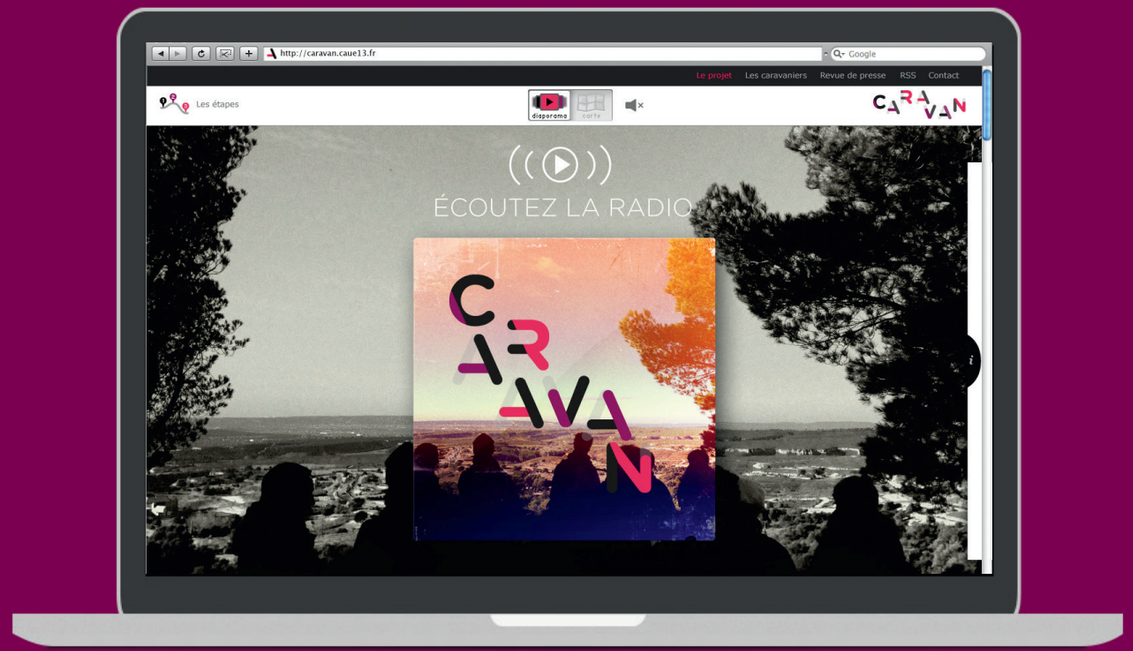
+ de 300 marcheurs







▲ Couverture des pochettes CD des différentes ballades.





▲ Maquette du site internet et projet de carte interactive.

Me contacter

eguillemart@gmail.com
06 61 95 16 03

Mon actualité

www.lamanufabrique.com

Cet ouvrage retrace une dizaine d’années d’expérience dans le domaine du graphisme au sein de diverses agences. Je tiens à remercier pour le fruit de leur collaboration, Stephan Muntaner de C-Ktre, Tansen Bel, Vincent Hanrot de Bik&Book, et toute l’équipe du conseil d’architecture, d’urbanisme et de l’environnement des Bouches-du-Rhône.

Ouvrage imprimé en 5 exemplaires,
sur papier couché demi-mat,
sur les presses HP indigo de DFS+,
en septembre 2015.

architecture
patrimoine
tourisme
associatif

GRAND PRIX DE L'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE

Le plan de masse
comme point de départ

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CAUE

Des motifs de trame cartographique
à la construction d'une signalétique

LE PESCATOURISME

Institutionnaliser
un projet local

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Une identité visuelle globale

DIVERS'ETIK

Une identité visuelle
modulable



www.lamanufabrique.com